

Sujet : [INTERNET] Société LABORDE à Oloron Sainte Marie / renouvellement autorisation exploiter carrière calcaire

De : Anne-Marie Labrosse <[REDACTED]>

Date : 08/04/2024 10:14

Pour : pref-amenagement@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Monsieur le Préfet,

Cette prolongation de l'exploitation questionne sur de nombreux points et particulièrement sur les nuisances sur l'eau.

En 2018, les eaux formant l'équivalent d'une rivière au débit relativement important, chargées de fines, dévalaient le chemin de Saint Christau jusqu'à la Départementale 918 pour rejoindre la rivière L'Ourtau Natura [2000.es](https://www.natura2000.es)

Les pouvoirs publics se sont déplacés le jour suivant , mais les dégâts sur la rivière L'Ourtau étaient déjà irréversibles.

3 PV ont été réalisés par la Fédération de Pêche 64, les spécialistes ont constaté un dépôt équivalent à 10 tonnes de fines sur les bords du fossé le long de la route sur une distance de 600 m en linéaire.

Combien de tonnes ont dévalé dans le lit de la rivière qui se jette dans le gave d'Aspe ? Personne n'a su répondre...

Ni l'exploitant ni les services de contrôle de l'Etat n'ont fait correctement leur travail et il faudrait renouveler pour 30 ans l'exploitation?

En effet, sur le plan inclus à l'Arrêté Préfectoral N° 02/IC/78 (Doc Plan N°1) il était bien prévu la construction de nouveaux bacs de rétention/décantation pour récupérer les eaux pluviales qui lessivent les parois et chemins d'accès sur plusieurs dizaines d'hectares que couvre la carrière mais également les eaux de nettoyage relevées par une pompe puisque le trop plein devait être supprimé.

L'exploitant n'a pas réalisé les bassins de décantation correspondant au cahier des charges, c'est-à-dire au volume maximum d'eau pouvant provenir d'un fort orage sur le bassin versant de la montagne .

Les scientifiques annoncent une augmentation de ces épisodes extrêmes avec le changement climatique et nous persistons à privilégier des activités privées génératrices de peu d'emplois qualifiés et valorisants.

La biodiversité a payé cher ces manquements ,entre autre le saumon Atlantique présent dans L'Ourtau et le gave d'Aspe, qui représente un chiffre d'affaire induit sur le 64 de 1,5 millions d'euros et qui autrement géré , pourrait être une source de revenus et d'emplois satisfaisants, beaucoup plus importante comme dans d'autres pays .

Je m'oppose avec d'autres associations à cette prolongation et au contournement de la loi constaté sur l'ensemble du bassin versant, l'urgence face au dérèglement climatique et plus grave encore, à la perte de la biodiversité demandent à ce que les pouvoirs publics oeuvrent au bien commun.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, mes salutations respectueuses et citoyennes.

Annemarie LABROSSE

████████████████████

▪

--

Anne-Marie LABROSSE

████████████████████